

La guerre civile en Espagne

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Dans les milieux de droite français, l'opinion est plus inquiète sur les évolutions que jusqu'ici. On a attiré sans cesse l'attention depuis des mois, en même temps que la Presse de droite fournit sans cesse la-dessus d'abondantes preuves irréfutables.

La République communiste du Sud de la France, qui est en train de se former, avec pour capitale Perpignan, est considérée comme une très grave menace. Ce mouvement, peut, si continué, se répandre et il est limité dans d'autres parties de la France, avoir les conséquences les plus graves pour l'existence de la République française.

Pour l'annexion du Maroc espagnol ?

« Comme on l'apprend avec certitude dans des milieux français de droite, l'état-major français prépare depuis quelque temps déjà des plans secrets dans le but de l'annexion du Maroc espagnol. Etant donné qu'un tel geste doit être préparé avec le plus grand secret diplomatique, et qu'on ne peut pas surprendre le monde un beau jour par l'annexion du Maroc espagnol, on veut détourner l'attention en soupçonnant l'Allemagne d'actes de trahison, bien qu'on n'ait pas l'ombre d'une preuve à cet égard. On se demande avec inquiétude ce que l'Angleterre dira de ces plans secrets qui méritent, lentement, l'attention du monde entier, tandis qu'on fait devant le monde un étalage hypocrite de non-intervention.

L'attitude des journaux parisiens de dimanche soir confirme les informations provenant de milieux de droite français, d'après lesquelles l'état-major français a élaboré des plans d'occupation du Maroc espagnol et a déjà pris les mesures préparatoires nécessaires pour cette occupation.

C'est ainsi que les journaux parisiens de dimanche soir discutent principalement l'évolution historique de la question marocaine et s'occupent des conditions qui seraient nécessaires pour une intervention de la France au Maroc. On ne s'étonne plus qu'il répètent les déclarations de l'état-major français au Maroc, malgré trois démentis allemands. Ainsi se trouve démasqué clairement et sans équivoque le but poursuivi par les manœuvres de tous les journaux parisiens des trois derniers jours.

Intervention militaire en faveur des rouges ?

On peut donc considérer maintenant comme établi que la France veut utiliser l'occasion d'intervenir militairement en faveur des rouges espagnols, en faisant occuper le Maroc espagnol par des troupes françaises et, en outre, s'emparer du Maroc espagnol. Car il n'est pas besoin de démontrer que l'état-major français, en faveur des rouges espagnols, en faisant occuper le Maroc espagnol par des troupes françaises et, en outre, s'emparer du Maroc espagnol. Car il n'est pas besoin de démontrer que l'état-major français, en faveur des rouges espagnols, en faisant occuper le Maroc espagnol par des troupes françaises et, en outre, s'emparer du Maroc espagnol.

La France établit en face de Gibraltar

Car il ne saurait être indifférent à l'Angleterre que la France s'établisse militairement en face de Gibraltar. Il ne peut lui être indifférent de paralyser les mouvements du général Franco et avec l'aide d'une Espagne soviétique dépendante de la France, de menacer également Gibraltar. Car il n'est pas besoin de démontrer que l'état-major français, en faveur des rouges espagnols, en faisant occuper le Maroc espagnol par des troupes françaises et, en outre, s'emparer du Maroc espagnol.

Pour séparer la France de l'Angleterre

Paris, 11. — La radiophonie du Reich a diffusé ces prétendues informations par ses postes espagnols pour l'Allemagne et pour l'étranger.

Pas un instant, le gouvernement du Reich n'envisage l'idée de faire contrôler sur place par des observateurs français les informations qui sont le moins d'être vraies, tant que les ministres français précisent l'intention d'envahir le Maroc espagnol et de constituer à Ceuta un noyau d'occupation d'une « République française » qui fera sourire tous les experts britanniques.

Une intervention en faveur de Franco

Dans l'histoire des quatre ans de régime national-socialiste, plusieurs campagnes de presse retentissantes ont été déchaînées qui ont abouti chaque fois à un grand coup d'audace. Une information du D.N.B. sur l'incursion de prétendus avions rouges au-dessus de Berlin préjudiciale à la création de l'aviation de guerre allemande. Une première grande campagne de presse sur le vote de la loi de deux ans en France précédée du rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne.

Une deuxième campagne sur le pecté franco-soviétique a précédé la dénonciation de Locarno et la réoccupation de la Rhénanie. La campagne sur les armements russes au lendemain de la victoire olympique des Jeux olympiques de deux ans de service militaire en Allemagne. La nouvelle campagne commencée dimanche accuse la France d'intentions insensées à l'égard de l'Espagne. L'Allemagne veut prendre prétexte de la non-intervention par la France pour dénoncer elle-même l'accord de neutralité et envoyer en Espagne le corps expéditionnaire qu'elle réclame.

Berlin, 11. — A l'occasion de la réouverture de la conférence de Locarno, le Reich a lancé une campagne de presse retentissante. Elle accuse la France d'intentions insensées à l'égard de l'Espagne. L'Allemagne veut prendre prétexte de la non-intervention par la France pour dénoncer elle-même l'accord de neutralité et envoyer en Espagne le corps expéditionnaire qu'elle réclame.

Berlin, 11. — A l'occasion de la réouverture de la conférence de Locarno, le Reich a lancé une campagne de presse retentissante. Elle accuse la France d'intentions insensées à l'égard de l'Espagne. L'Allemagne veut prendre prétexte de la non-intervention par la France pour dénoncer elle-même l'accord de neutralité et envoyer en Espagne le corps expéditionnaire qu'elle réclame.

Berlin, 11. — A l'occasion de la réouverture de la conférence de Locarno, le Reich a lancé une campagne de presse retentissante. Elle accuse la France d'intentions insensées à l'égard de l'Espagne. L'Allemagne veut prendre prétexte de la non-intervention par la France pour dénoncer elle-même l'accord de neutralité et envoyer en Espagne le corps expéditionnaire qu'elle réclame.

AUJOURD'HUI, RETRÉE DES CHAMBRES

Après quelques jours de vacances bien gagnées, les Chambres reprennent aujourd'hui leurs séances pour l'ouverture de la session extraordinaire de 1937.

Le programme de ces premières séances ne varie pas. Au Luxembourg, les sénateurs écoutent le discours de leur doyen d'âge et finissent au surabondant le renouvellement de leur bureau. Au Palais-Bourbon, les députés écoutent également le discours de leur doyen d'âge, mais ils passent, le jour, leur président, leurs six vice-présidents, leurs deux secrétaires et leurs trois questeurs.

Ce n'est pas avant un dizaine de jours que la Haute-Assemblée reprendra son activité politique et législative. Deux interpellations doivent être discutées dans une des premières séances : celles de MM. Lamy et Gauthier (mêmes communistes).

Enfin, un seul projet de loi important reste à discuter par le Sénat : le texte voté par la Chambre sur la liberté de la presse. Cette discussion ne pourra guère s'engager avant le début de février.

Jeudi prochain, après avoir entendu le discours de son président, la Chambre sera appelée à voter son ordre du jour.

Dès maintenant, un débat sur la défense nationale est prévu pour le 23 janvier.

Et ce qui concerne le travail législatif, c'est le projet sur l'armistice, dont la discussion a été interrompue le 22 décembre, après le vote de l'article premier, qui devrait logiquement être inscrit à l'ordre du jour de la Chambre. Mais le Président du Conseil a fait savoir qu'il avait l'intention de saisir le Parlement de divers projets de loi, notamment, d'un projet de loi sur la liberté de la presse, de la loi sur la réforme électorale. Elle aura à ce moment, à prendre position pour ou contre le maintien du scrutin d'arrondissement.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

L'émotion n'est guère calmée hier à Boulogne, à la suite des nouvelles concernant le tragique accident qui a causé la perte d'un des plus beaux bâtiments de la flotte de pêche et de 7 hommes d'équipage, surtout après qu'on eut connu la liste des malheureux disparus.

Durant la matinée d'hier, MM. Canu, Maire et Coz, administrateur de la Marine, sont allés dans les familles présentes sur les conditions de l'accident et de l'autopsie. Ils ont été très touchés par l'émotion des familles et ont promis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de la catastrophe soient oubliées.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

L'émotion n'est guère calmée hier à Boulogne, à la suite des nouvelles concernant le tragique accident qui a causé la perte d'un des plus beaux bâtiments de la flotte de pêche et de 7 hommes d'équipage, surtout après qu'on eut connu la liste des malheureux disparus.

Durant la matinée d'hier, MM. Canu, Maire et Coz, administrateur de la Marine, sont allés dans les familles présentes sur les conditions de l'accident et de l'autopsie. Ils ont été très touchés par l'émotion des familles et ont promis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de la catastrophe soient oubliées.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

L'émotion n'est guère calmée hier à Boulogne, à la suite des nouvelles concernant le tragique accident qui a causé la perte d'un des plus beaux bâtiments de la flotte de pêche et de 7 hommes d'équipage, surtout après qu'on eut connu la liste des malheureux disparus.

Durant la matinée d'hier, MM. Canu, Maire et Coz, administrateur de la Marine, sont allés dans les familles présentes sur les conditions de l'accident et de l'autopsie. Ils ont été très touchés par l'émotion des familles et ont promis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de la catastrophe soient oubliées.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

L'émotion n'est guère calmée hier à Boulogne, à la suite des nouvelles concernant le tragique accident qui a causé la perte d'un des plus beaux bâtiments de la flotte de pêche et de 7 hommes d'équipage, surtout après qu'on eut connu la liste des malheureux disparus.

Durant la matinée d'hier, MM. Canu, Maire et Coz, administrateur de la Marine, sont allés dans les familles présentes sur les conditions de l'accident et de l'autopsie. Ils ont été très touchés par l'émotion des familles et ont promis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de la catastrophe soient oubliées.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

L'émotion n'est guère calmée hier à Boulogne, à la suite des nouvelles concernant le tragique accident qui a causé la perte d'un des plus beaux bâtiments de la flotte de pêche et de 7 hommes d'équipage, surtout après qu'on eut connu la liste des malheureux disparus.

Durant la matinée d'hier, MM. Canu, Maire et Coz, administrateur de la Marine, sont allés dans les familles présentes sur les conditions de l'accident et de l'autopsie. Ils ont été très touchés par l'émotion des familles et ont promis de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les victimes de la catastrophe soient oubliées.

Le Comité a décidé de protester à propos de la création de la Caisse des Pensions contre le fait que cet organe ne soit pas placé sous le contrôle des associations d'anciens combattants. Les membres du comité sont MM. P. LAMIRAND, mécanicien en chef, J. RUNIGO, second mécanicien, M. DURAND, sans-filiste ; J. CHAFFIER, A. JAFFRY et P. GILFROY, chauffeurs ; P. LAMIRAND, P. ETE, J. GOSSELIN, J. BOURDAIN, A. DERIVIERE ; A. BROUIN, maillots et le moussé J. BONVOISIN.

Le conflit de la Métallurgie Lilloise

Les réunions du S. I. A. M. — Le S.I.A.M. a tenu deux assemblées hier à son siège.

Le premier le matin, au cours de laquelle M. Delrive délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

Après un échange de vues sur les termes de la sentence arbitrale, le S.I.A.M. décida de s'en tenir à la position d'attente prise au début de la grève.

Le deuxième réunion eut lieu le 12 h. au siège de l'usine de la Métallurgie de Lille, où M. Delrive, délégué du S.I.A.M. auprès de M. Mattar, surarbitre du conflit, rendit compte de ce qu'il avait envoyé à Paris où il avait été envoyé au titre d'observateur.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 12 janvier 1937. — Soleil : lever, 7 h. 43 ; coucher, 16 h. 13. Lune : lever, 7 h. 21 ; coucher, 16 h. 30. Aujourd'hui : Saint-Arcade. — Demain : Baptême J.-C.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 11 janvier 1937. A 11 h. : Soleil : lever, 7 h. 43 ; coucher, 16 h. 13. Lune : lever, 7 h. 21 ; coucher, 16 h. 30. Aujourd'hui : Saint-Arcade. — Demain : Baptême J.-C.

PROVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Trésor public et broueux avec belles éclaircies locales ; Vent variable faible, Sud-Est ; Direction des nuages ; Pas d'observation ; Etat du ciel : rares sauges ; Prévisions pour aujourd'hui : assez froid ; Assez beau.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

12 Janvier

1655. Mort de Fermat, célèbre mathématicien et juriste. On le calcula différemment comme l'inventeur du calcul différentiel. Avec Descartes, il appliqua l'algèbre à la géométrie.

1872. Naissance à Rivestelles du maréchal Joffre.

1871. Après une lutte de plusieurs jours, avec des forces trop inégales pour la possession du Mans, la deuxième armée de la Loire, sous le commandement du général Chanzy, est battue et dispersée par le prince Frédéric-Charles.

1921. A Paris meurt dans l'indigence, âgé de 71 ans, l'humoriste et critique musical Henri Gauthier-Villars, plus connu sous le pseudonyme Willy. Il avait épousé Claudine Colette, la célèbre femme écrivain.

LOTÉRIE DES REGIONS LIBÉRÉES

22 JANVIER

PIRAGE A LENS DE LA 2e SERIE

BANQUES ET TABACS

répondant à ses qualités professionnelles :

« Les chefs d'industries intéressés prendront d'ores et déjà dans la mesure du possible toutes les dispositions nécessaires pour éviter le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers qui ont eu des différends pendant la grève, sans modifications de salaires.

Un ordre du jour

Des Syndicats libres d'employés

On nous communique l'ordre du jour suivant :

« Les employés, dames employées et techniciens des Syndicats libres de la métallurgie (F.T.C.), réunis le lundi 11, à 10 h. du matin, à la Bourse du Travail des Syndicats Libres.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

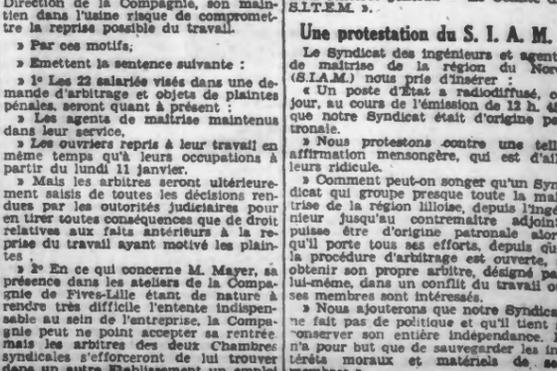
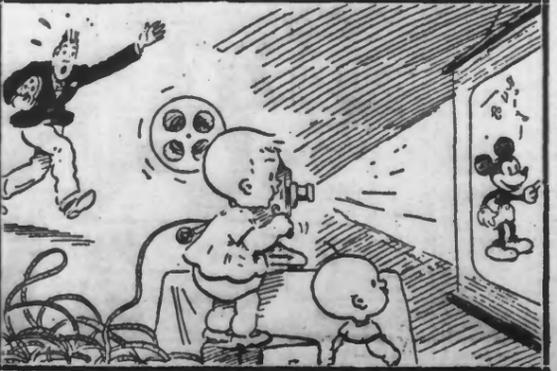
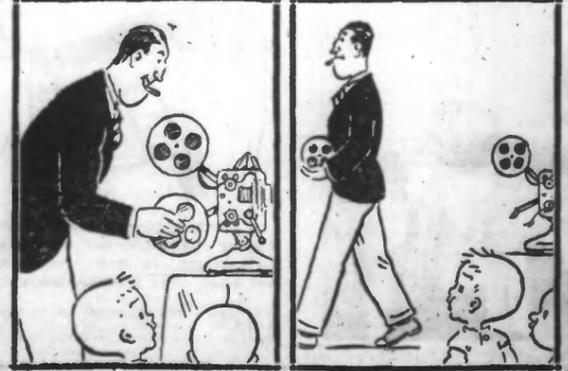
On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.

Un ordre du jour du Syndicat indépendant des techniciens et employés des industries métallurgiques

On nous communique : « Les membres du S.I.T.E.M. réunis en assemblée générale, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Reconnait le bien-fondé du mouvement du Syndicat S.I.A.M. en ce qui concerne le conflit des agents de maîtrise et des ouvriers.



LES ASSURANCES DONNÉES PAR L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

Berlin, 11. — A l'occasion de la réouverture de la conférence de Locarno, le Reich a lancé une campagne de presse retentissante. Elle accuse la France d'intentions insensées à l'égard de l'Espagne. L'Allemagne veut prendre prétexte de la non-intervention par la France pour dénoncer elle-même l'accord de neutralité et envoyer en Espagne le corps expéditionnaire qu'elle réclame.